

J'ai fait de mon mieux, et pas seulement aujourd'hui, pour expliquer qu'il ne serait pas judicieux de poursuivre les États-Unis devant les tribunaux pour obtenir réparation. Nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition. C'est ainsi que le gouvernement peut intervenir directement. Nous pouvons aussi lancer des campagnes d'information du public et aider les groupes qui vont tenter des poursuites judiciaires. Mais nous aurions tort et ce serait même contraire à nos intérêts de faire directement appel aux tribunaux américains.

* * *

LE TEXTILE ET LE VÊTEMENT

LA SUBVENTION DEMANDÉE PAR UNE SOCIÉTÉ D'EDMONTON

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce que j'ai prévenu. Elle porte sur la disparition éventuellement de 600 emplois dans le secteur du textile, à Edmonton. Le ministre appuiera-t-il une demande de subvention de \$200,000 faite par la société GWG d'Edmonton à l'Office canadien pour le renouveau industriel qui lui permettra de réaliser un programme de modernisation de \$700,000? Cette initiative permettrait de sauver 600 emplois dans le secteur du textile qui est durement touché, à un moment où le taux de chômage atteint 13 p. 100 à Edmonton.

● (1500)

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, d'après les renseignements que le député m'a fournis, il semble que cette demande se justifie parfaitement. J'en discuterai en son nom avec les fonctionnaires de l'OCRI.

* * *

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que les pétitions présentées par certains députés le lundi 6 juin 1983 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

Pétitions

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÈGLEMENT ET PROCÉDURE

PRÉSENTATION DU 7^e RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, au nom du député de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Lefebvre) et avec son consentement, j'ai l'honneur de présenter le septième rapport du comité spécial du Règlement et de la procédure dans les deux langues officielles. Je tiens à signaler à la Chambre qu'il s'agit du fameux rapport «Huntington-Lachance» qui a vu le jour sous cette forme.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

PÉTITIONS

M. BLENKARN—LA NOUVELLE LOI DU CANADA SUR L'ASSURANCE-MALADIE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter aujourd'hui une pétition au nom de la section de Peel de l'Association des infirmières licenciées de l'Ontario qui compte 43,000 membres. Celle-ci veut exhorter les députés fédéraux à veiller à ce que l'on tienne compte des propositions que l'Association des infirmières du Canada a faites en matière de soins médicaux en préparant la nouvelle loi du Canada sur l'assurance-maladie.

M. SCHELLENBERGER—LA MODIFICATION DU PROJET DE LOI C-85

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom de mes électeurs. Cette pétition, signée par un certain nombre de citoyens du centre de l'Alberta, vise à faire part des préoccupations que leur inspire le projet de loi C-85, tendant à constituer la société Canagrex. La pétition a pour objet de faire supprimer l'article 14 du projet de loi.

Les pétitionnaires espèrent que M^{me} le Président trouvera leur pétition conforme aux exigences du Règlement, qu'elle comprendra l'urgence de leur demande et qu'elle usera des pouvoirs discrétionnaires que lui confère son poste pour permettre la tenue d'un débat sur la question.

M. ANGUISH—LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE EN TERRITOIRE CANADIEN

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition au nom de 72 élèves de la North Battleford Comprehensive High School, de la ville de North Battleford. Ils s'inquiètent des essais des missiles de croisière en territoire ou au-dessus du territoire canadien et s'y opposent. Et comme il se doit, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.